



EUROPEAN BUILDERS CONFEDERATION

La voix de l'artisanat et des PME de la construction en Europe

FR

COMMUNIQUE DE
PRESSE

18 juin 2010

Pour publication immédiate

Congrès annuel d'EBC

L'efficacité énergétique des bâtiments peut contribuer à la sortie de crise, mais elle ne sera pas gratuite, disent les PME de la construction

Valladolid, 18 juin 2010

European Builders Confederation EBC – la Voix des artisans et des PME du bâtiment en Europe – a célébré aujourd'hui son **Congrès Annuel à Valladolid**, Espagne. Au cours de cet événement, environ 100 délégués et entrepreneurs européens se sont réunis pour discuter de la situation du secteur de la construction en ce moment d'incertitude économique, de changements institutionnels européens et de développements législatifs européens qui ont un impact important sur le secteur, notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Andrea Marconi, Président d'EBC, a déclaré : « **le défi le plus important pour les PME de la construction est de faire sortir le secteur de la crise. Les données statistiques les plus récentes montrent un ralentissement important de l'activité de construction avec - 8,4% en 2009, bien que la confiance des PME semble être enfin à la hausse après un repli sévère au printemps 2009. L'actuelle crise monétaire et les plans d'austérité lancés par les gouvernements nous laissent dans un environnement instable et incertain.** »

CONSTRUCTION DURABLE ET FORMATION

Andrea Marconi a également ajouté : « **La construction durable et l'efficacité énergétique peuvent être l'une des réponses et EBC croit fortement que tel sera le cas. C'est pourquoi, le Congrès Annuel d'EBC tournera autour de ce thème, se concentrant notamment sur les chances qui peuvent être exploitées si le secteur répond correctement à l'enjeu crucial de la formation des employés du bâtiment vers des emplois plus écologiques.** » A ce sujet, EBC a salué positivement l'annonce de la Commission de lancer une initiative multi-annuelle dénommée « Qualifier les travailleurs du bâtiment » dans le cadre du programme pour l'Energie Intelligente en Europe. Le message le plus pressant évoqué par les experts lors de la conférence concerne l'obligation de fixer des objectifs d'efficacité énergétique : ils ont rappelé que de tels objectifs ne peuvent être poursuivis sans donner au secteur les moyens financiers adéquats. Le Président Marconi a continué : « **L'adoption récente de la directive révisée relative à la performance énergétique des bâtiments exigera plus d'efforts pour les travaux de rénovation et d'amélioration, travaux qui représentent la part de marché par excellence des PME. Cependant ces travaux constituent aussi un grand effort monétaire pour les ménages et les entreprises, qui devront être soutenus.** »

FINANCEMENT

EBC a salué la décision de la Commission européenne de consacrer une partie du fonds du Plan européen pour la relance économique à l'efficacité énergétique. **Une somme de €114 millions d'euros** sera attribuée à un fonds ad hoc, géré par la Banque Européenne d'Investissements et son réseau de banques locales, pour financer des projets sur le terrain, principalement en zone urbaine. Le Parlement et le Conseil vont bientôt s'exprimer sur cette décision et le fonds devrait

être opérationnel dès la fin de 2010. Cette décision prouve une fois de plus que l'efficacité énergétique ne peut pas être un objectif gracieux.

ACCES AU CREDIT POUR LES PME

Concernant le problème bien connu de l'accès aux finances pour les PME, EBC a également rappelé que la crise ne pourra pas se dissiper tant que les politiques de crédit des banques ne changeront pas. A ce sujet, Andrea Marconi a dit : « **J'invite le Vice-président Antonio Tajani Commissaire pour l'Industrie et les Entreprises, à maintenir son engagement pris le 6 mai 2010 avec la réunion inaugurale du 'Forum pour le financement des PME'. Cette plateforme de discussion de haut niveau devrait se réunir tous les 3 mois et pourrait être l'arène politique qui donnera une impulsion nouvelle aux travaux pratiques nécessaires, avec le soutien des banques et de la communauté financière et également avec un rôle fondamental de suivi effectué par les associations des PME, au niveau national et européen. »**

EBC ACCUEILLE UN NOUVEAU MEMBRE

Aujourd'hui, la demande d'affiliation de l'association hollandaise **BOUW&INFRA** en tant que membre effectif a été approuvée par l'Assemblée générale d'EBC. Cette nouvelle association – qui représente au niveau national les PME du secteur de la construction – amène à 20 le nombre d'associations membres et partenaires d'EBC et représentant ainsi 15 pays européens.

LE MANDAT DU PRESIDENT MARCONI PROLONGE

Aujourd'hui, l'Assemblée générale d'EBC a aussi approuvé un changement de statut pour prolonger le mandat du président d'EBC de 2 à 3 ans, à compter de l'actuelle présidence. Andrea Marconi restera ainsi président du Conseil d'Administration d'EBC jusqu'à la fin décembre 2011.

*** fin ***

« **European Builders Confederation – E.B.C.** » créée en 1990, est une organisation professionnelle européenne représentant les Artisans et les P.M.E. appartenant au secteur de la construction. A travers ses organisations nationales membres, E.B.C. représente 2 millions d'Artisans et de PME.

Le secteur de la construction est d'une importance fondamentale pour l'Economie européenne. Avec 2,7 millions d'entreprises, un chiffre d'affaires de presque 1300 milliards d'euros et une population occupée de 14 millions de personnes, ce secteur contribue à la réalisation de 10% du Produit Intérieur Brut de l'Union Européenne.

99% des PME (moins de 250 salariés) forment le secteur de la construction en Europe et réalisent 80% du chiffre d'affaires. Les petites entreprises (moins de 50 salariés) assurent à elles seules 60% de la production et emploient 70% de la population active du secteur.

Information à la presse:

Pour toute question, veuillez contacter Riccardo Viaggi, Secrétaire Général d'EBC

riccardo.viaggi@eubuilders.org

+32 (0)2 280 1650

E.B.C - la voix de l'artisanat et des PME de la construction en Europe

Rue Jacques de Lalaing, 4 B- 1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2 514.23.23 Fax: +32(0)2 514.00.15

secretariat@eubuilders.org

www.eubuilders.org